

Bilan et évolution de l'alternance dans la branche de la métallurgie à fin 2024



Septembre 2025

Pays de la Loire

Plus de
5 000
alternants

+34 %
depuis 2020



Plus d'
1 établissement sur 3
emploie au moins 1
alternant

Après une hausse
importante observée entre
2019 et 2021, la part de
femmes alternantes s'est
stabilisée autour de

22 %

4,2 %

des effectifs salariés
de la métallurgie dans la
région sont des alternants

**L'alternance, une opportunité
majeure d'insertion professionnelle**

84 %

des alternants de la branche sont insérés
dès les 6 premiers mois pour les spécialités
cœur de métier de la métallurgie



Depuis 2020, un
mouvement de montée
en qualification global des
alternants de la branche

Part des alternants
préparant un bac +3
et au-delà



Un taux de rupture
des contrats de

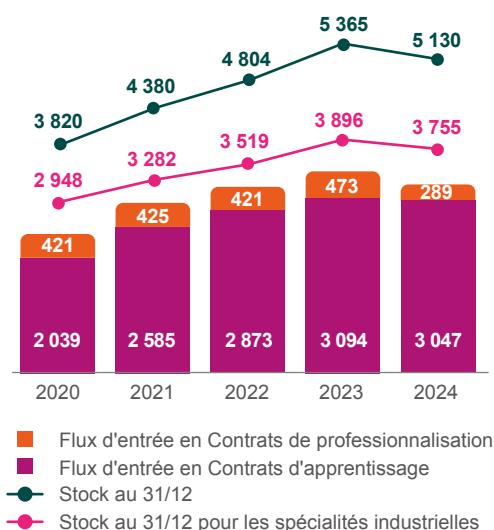
7 %

soit plus de 2 fois inférieur au
taux de rupture tous secteurs
confondus dans la région

Évolution globale de l'alternance

5 130 alternants dans **1 253 entreprises** (1 143 établissements) de la branche sont formés dans **291 organismes de formation** (dont 87 de la région)

Évolution du flux d'entrées et du stock d'alternants au 31/12 dans la région



Le coin méthode

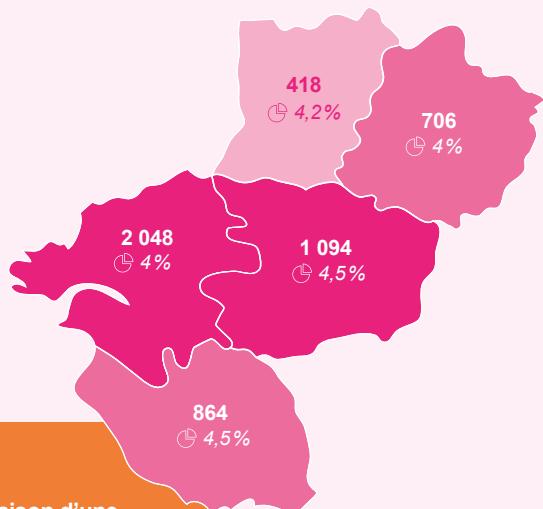
Le stock correspond à l'effectif d'alternants sous contrat au 31/12. Le flux correspond au nombre de contrats démarrés pendant une période donnée. Les contrats rompus au cours des 9 premiers mois ne sont pas comptabilisés dans le stock au 31/12 hors les 2 derniers mois de contrat.



Le nombre d'alternants dans la métallurgie a connu une forte croissance entre 2020 et 2024 (+40% en stock), y compris pour les spécialités industrielles (+32%), mais nous observons une baisse entre 2023 et 2024.

Les alternants représentent 4,2% des effectifs salariés dans la région.

Leur poids par département est très homogène, variant de seulement 4,0 % à 4,5 %.



Le coin méthode

Le poids des alternants a baissé par rapport à l'édition 2024 en raison d'une modification de la méthodologie de comptage des effectifs salariés de la branche.

Taux de rupture à neuf mois des contrats par année de début

Un taux de rupture de 7% en 2023.

Après une hausse en 2021, liée à la forte croissance du nombre d'alternants, ce taux s'est stabilisé. Le taux de rupture des contrats d'apprentissage tous secteurs confondus dans la région est de 16%.

Le taux de rupture en 2023 est 2,9 fois inférieur pour les niveaux 6 et plus (5%) que pour les niveaux 1 à 3 (14%).

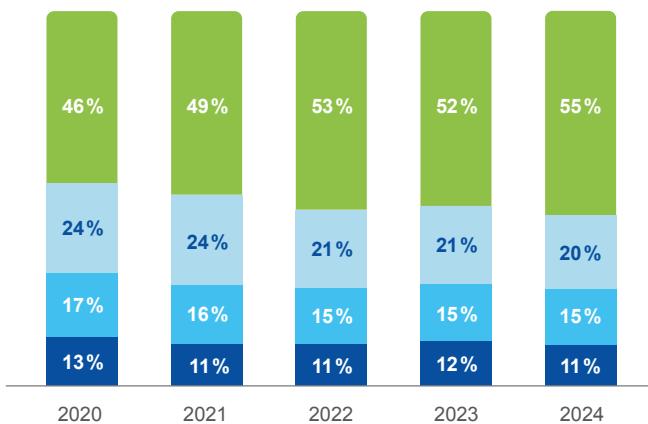


Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

Le profil des alternants

Près de 3 alternants sur 4 suivent des formations industrielles

Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



Un mouvement de montée en qualification est observé depuis 2020 (+9 points). Il suit une hausse globale du niveau de qualification visé par les alternants tout en restant supérieur à la moyenne tous secteurs confondus (39 % des apprentis visent un niveau 6, 7 ou 8 en 2024 en France). Les formations visant un niveau post-bac représentent 75 % des alternants, celles visant un niveau bac+3 et au-delà 55 % des alternants.

■ Niveaux 1 à 3 ■ Niveau 5
■ Niveau 4 ■ Niveau 6, 7 et 8

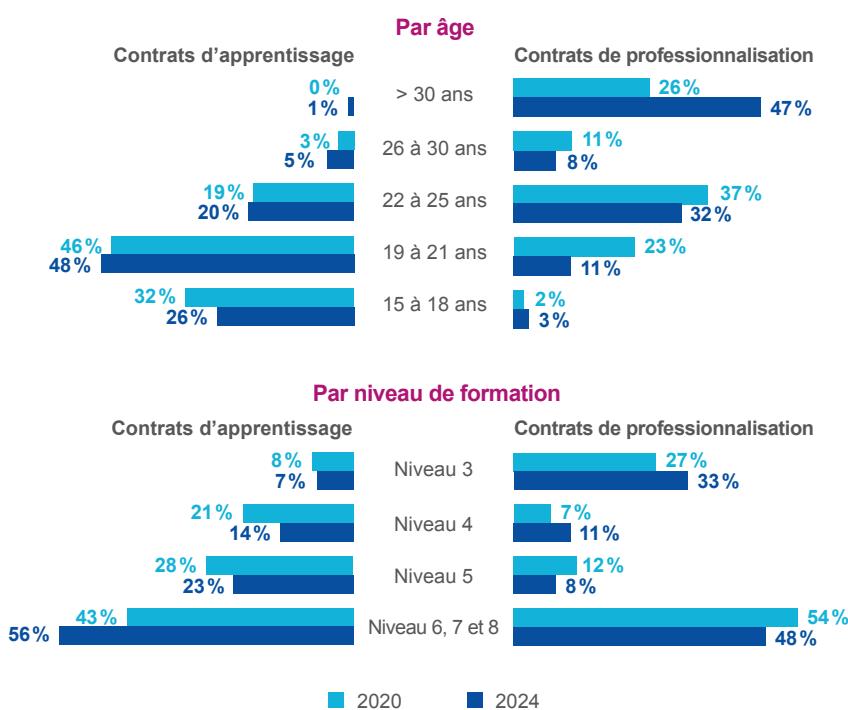


55% des nouveaux alternants préparent un bac+3 et au-delà.

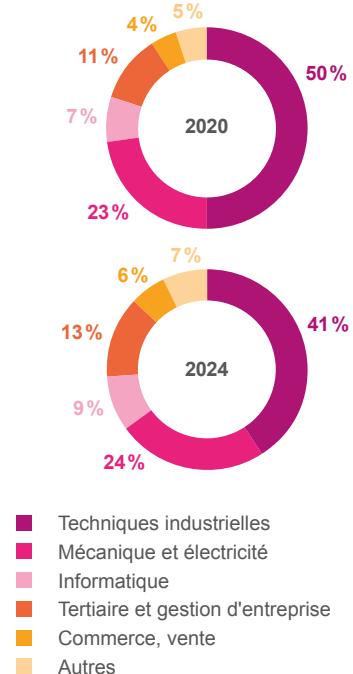


1,7% des nouveaux alternants sont reconnus en situation d'handicap contre 1,1% en 2020.

Répartition des alternants selon le type de contrat (stock)



Répartition des alternants selon la spécialité de formation (stock)



Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

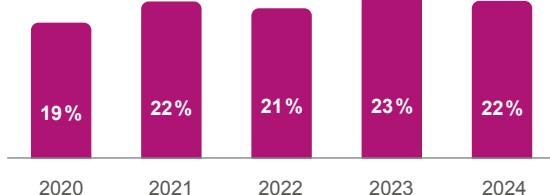
Le profil des alternants

Une stabilisation de la part des femmes parmi les alternants

Après une nette augmentation de la part des **femmes alternantes** qui avait été observée jusqu'en 2021, nous constatons une stabilisation autour de 22%.

La part de femmes visant des formations de niveaux 6, 7 et 8 a augmenté de 68 % à 71 % entre 2020 et 2024.

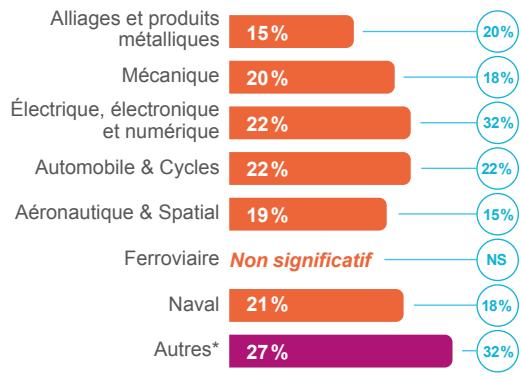
Évolution de la part d'alternantes par année d'entrée



Évolution pour les spécialités industrielles



Part des femmes alternantes par secteur (stock)



% d'alternantes au 31/12/2024

Femmes parmi les salariés en 2022

*Autres : établissements enregistrés sur des codes APE hors des codes conventionnels (sièges sociaux, ingénierie, numérique...)



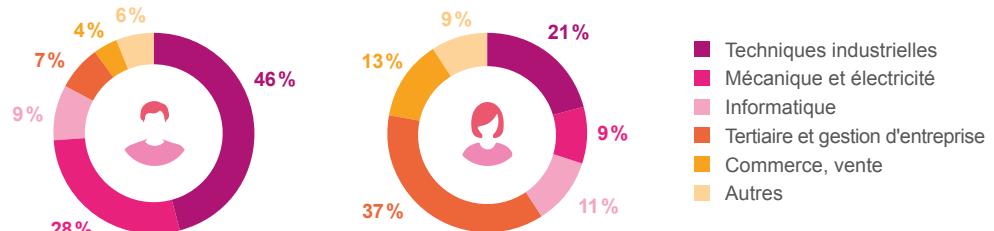
22% des nouveaux alternants sont des femmes contre 19 % en 2020.



23% des salariés de la métallurgie dans la région sont des femmes.

Répartition des alternants par spécialité de formation selon le genre (stock)

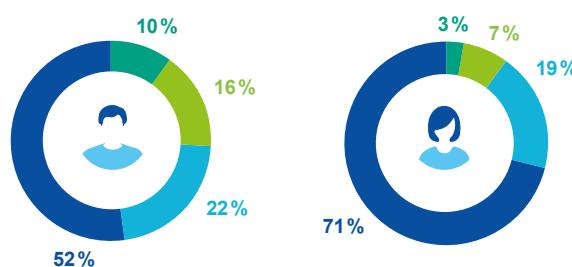
Il est important de noter que les **spécialités suivies sont très genrées**. Ainsi, seules 41 % des alternantes suivent des spécialités industrielles contre 83 % d'hommes.



- Techniques industrielles
- Mécanique et électricité
- Informatique
- Tertiaire et gestion d'entreprise
- Commerce, vente
- Autres

Répartition des alternants par niveaux de formation visés selon le genre (stock)

La différence de niveau visé selon le genre est particulièrement marquée. Nous observons depuis 2020 une montée en qualification progressive pour les deux genres (68 % des femmes visaient des niveaux 6,7 et 8 en 2020 et 71 % en 2024 ; pour les hommes c'était 41 % en 2020 et 52 % en 2024).



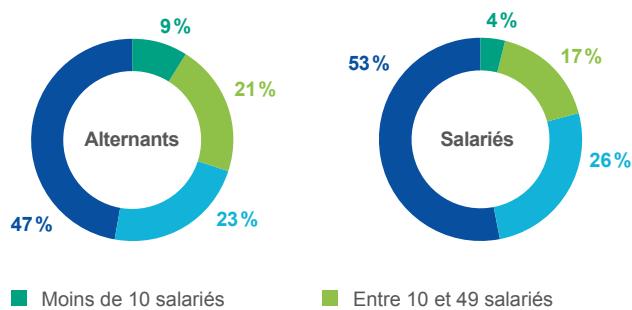
- Niveaux 1 à 3
- Niveaux 4
- Niveaux 5
- Niveaux 6, 7 et 8

Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

Les établissements employeurs⁽¹⁾

38% des établissements et 36% des entreprises emploient au moins un alternant (-3 points par rapport à 2023)

Répartition des alternants sous contrat (stock) et des salariés de la branche selon la taille des entreprises employeuses

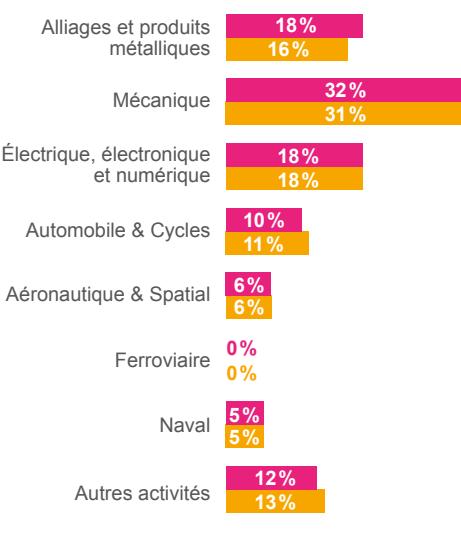


Évolution de la répartition des alternants par taille d'entreprises employeuses (stock)

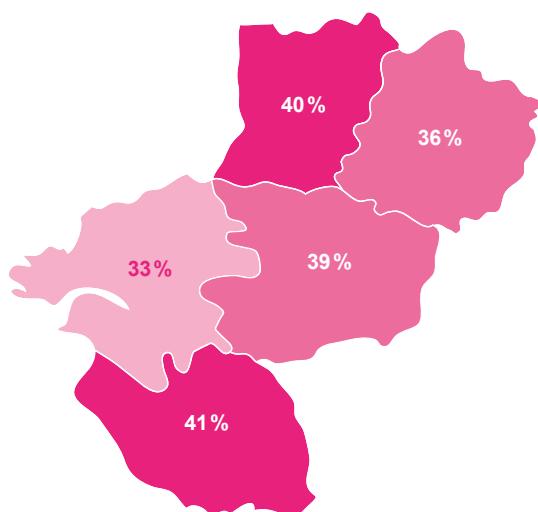
	Moins de 10 salariés	Entre 10 et 49 salariés	Entre 50 et 249 salariés	Plus de 250 salariés
2020	11%	23%	20%	46%
2021	11%	23%	21%	45%
2022	9%	22%	23%	46%
2023	9%	21%	23%	46%
2024	9%	21%	23%	47%

Répartition des alternants et des salariés selon le secteur des établissements employeurs (stock)

La répartition des alternants en France par secteur est restée globalement stable entre 2020 et 2024. Elle est globalement proportionnelle à la taille du secteur en nombre de salariés.



Part des établissements employeurs d'alternants par département (stock)



Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

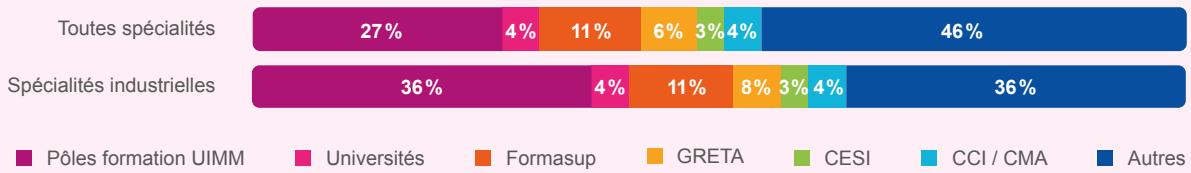
⁽¹⁾ Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise (code SIREN) est constituée d'autant d'établissements (code SIRET) qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

Un regard sur les formations

41 organismes de formation (14 %) forment 80 % des alternants

Parmi les 291 organismes de formation, 258 ont mis en œuvre des contrats d'apprentissage et 70 des contrats de professionnalisation

Répartition des alternants selon le type d'organisme de formation (stock)



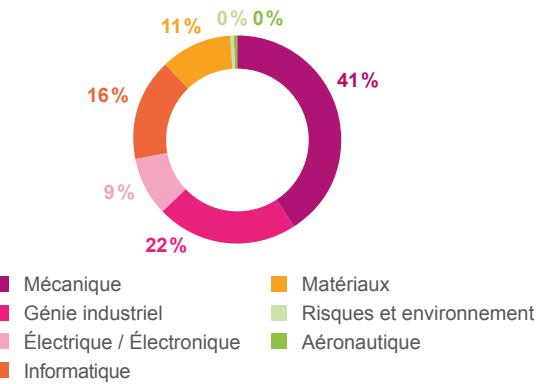
TOP 5 des formations les plus suivies au sein de la région Pays de la Loire (stock)

- 1 BTS Conception des processus de réalisation de produits
- 2 BTS Maintenance des systèmes
- 3 Ingénieur diplômé de l'Institut Catholique d'Arts et Métiers
- 4 CAP Métallier
- 5 Bac Pro Technicien en chaudronnerie industrielle



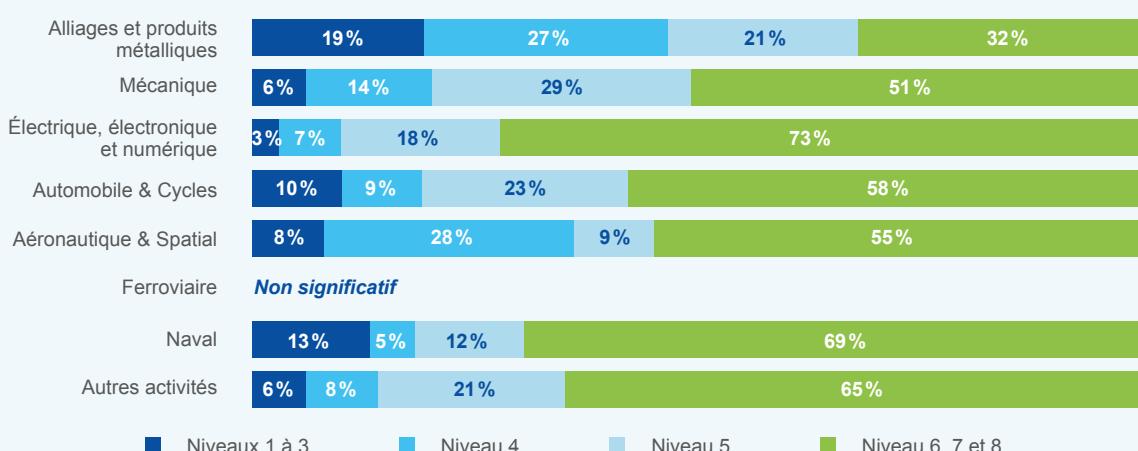
Ces 5 certifications représentent 13 % des alternants de la région

Répartition des alternants préparant un diplôme d'ingénieur selon les spécialités (stock)



19 % des alternants préparent un diplôme d'ingénieur

Répartition des alternants par niveaux de formations visés et par secteur (stock)



Un regard sur l'insertion professionnelle

Parcours professionnels à l'issue de l'alternance (au niveau national)

Situation à 1 an des apprentis sortis en 2023

Ont été embauchés dans une entreprise de la branche métallurgie*	40%
Ont été embauchés dans une entreprise de la branche du travail temporaire*	13%
Ont été embauchés dans une entreprise de la branche des bureaux d'études techniques*	8%
Ont été embauchés dans une entreprise d'une branche industrielle (y compris agroalimentaire)*	3%
Ont été embauchés dans une entreprise d'une autre branche professionnelle*	22%
Autres situations (poursuite d'études hors alternance, recherche d'emploi, travail dans le secteur public...)	14%

Sur les **sortants** d'apprentissage de 2020, 37 % étaient au bout de 3 ans encore dans la branche métallurgie (dont 21 points dans la même entreprise). Ce chiffre a progressé d'un point par rapport aux sortants de 2019.

Il convient de noter que 33 % des alternants de la métallurgie suivent des formations sur des thématiques qui ne sont pas industrielles (RH, commerce, finance...) et sont fortement mobiles pour rejoindre d'autres secteurs.

*Embauchés sur tous types de contrats de travail y compris des contrats d'alternance.

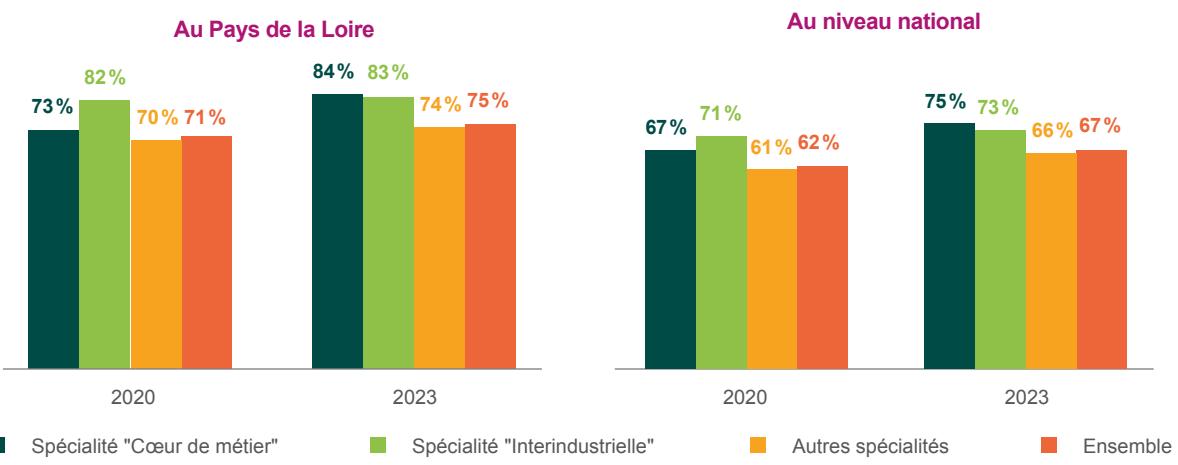
Nota bene : Les éléments ci-dessus ne présentent que la vision des alternants qui quittent la branche Métallurgie après leur formation (quelle que soit la spécialité de formation suivie). Les entreprises de la branche embauchent également des anciens alternants formés dans d'autres branches.

Source : Données AGIRC-ARRCO – Traitement Olecio

Au Pays de la Loire, le taux d'insertion professionnelle des alternants est de 84 % dès les six premiers mois pour les spécialités cœur de métier de la métallurgie. Entre 2020 et 2023, ce taux d'insertion professionnelle a augmenté de 11 points.

Taux d'insertion* à 6 mois dans l'emploi des alternants par spécialités de formations

(toutes branches confondues**, niveaux 3, 4 et 5, hors poursuite d'études)



Le coin méthode

* Le taux d'insertion professionnelle rapporte le nombre de personnes en emploi par rapport à la population totale. Le taux d'insertion est défini comme le taux net d'emploi c'est-à-dire la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).

** Le taux d'insertion concerne les certifications mises en œuvre dans l'ensemble des branches ; ces certifications ont été regroupées suivant les spécialités de la métallurgie.



Observatoire
paritaire de la
Métallurgie



Retrouvez l'ensemble des livrables sur
www.observatoire-metallurgie.fr